

FOOT LYON RHÔNE

PV 508 DU JEUDI 3 JUIN 2021

Page 1

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél **04 72 76 01 05** sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 31 mai 2021

Président: Lakhdar TOUATI. **Vice-Président**: Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER.

Membres: Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO.

Absents excusés: Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON

Contacts téléphoniques: Lakhdar TOUATI: 06 07 90 40 12 - Bernard COURRIER: 06 78 73 69 47



MESSAGES TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être <u>nominative</u>ment signé et adressé à la *Commission Sportive et des Compétitions*.

<u>Attention</u>, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.



MATCHS AMICAUX DE REPRISE ORGANISES PAR LE DISTRICT

Pour cette deuxième réunion, les participants étaient nombreux et motivés, clubs, instances et groupements réunis. Nous avions pour but principal de préciser le cadre de **déroulement des matchs amicaux de fin de saison** et des Coupes de Lyon et du Rhône, sur la fin mai et le début juin.

Pour les Jeunes, il a été décidé que cinq (5) sur classements seraient autorisés et que trois (3) joueurs de niveau Ligue pourraient jouer en district.

La bascule des années ne sera pas autorisée.

Les rencontres amicales, géographiques et par catégorie et niveau seront fixées par la Commission SPORTIVE / COM-PETITIONS, à partir du 29 mai pour les Jeunes et du 13 juin pour les U20, SENIORS, VETERANS et FEMININES.

Les Coupes de Lyon et du Rhône se poursuivront aux mêmes dates avec un tirage complet des différents tours le plus en avance possible, sans rejouer le premier tour de cadrage déjà effectué.

Des arbitres officiels et des délégués (coupes) seront désignés par la Commission ARBITRAGE et ce aux frais exclusifs du District.

Pour les matches amicaux, les frais d'arbitrage sont à la charge des 2 clubs.

Rappel aux règlements (en l'absence d'arbitre) :

La FMI et/ou la Feuille de match papier sont obligatoires avec transmission au District.

Seuls les joueurs titulaires d'une licence du club peuvent participer au match.

SAMEDI 05/06 à 15h30 :

U15 D1

0 = 0 = =			
582739	FC VENISSIEUX 2	FC LYON 2	505605
504303	US MEYZIEU 2	ASVEL 1	500124

U15 D2

02022			
560508	FC GOAL 2	FC BORDS SAONE 1	546355
523341	EVS GENAS AZIEU 1	AL MIONS 1	525631
541589	FC MENIVAL 1	US MILLERY VOURLES 2	549484
505605	FC LYON 3	EVEIL LYON 2	523565



FOOT LYON RHÔNE

PV 508 DU JEUDI 3 JUIN 2021

Page 1

U15 D3			
504303	US MEYZIEU 3	FC LYON 5	505605
516533	LOSC 1	AS ECULLY 1	515453
523825	SP GARON 2	ASVEL 2	500124
581381	FC COLOMBIER SAT. 2	AS MANISSIEUX ST PR. 1	527399
563791	HAUT LYONNAIS 1	US MILLERY VOURLES 3	549484

U15 D4			
580613	CS MEGINAND 2	STE FOY LES LYON 3	523654
504252	CS CHASSE 1	FC GERLAND 2	533109
514865	US VAL D'AMBY 1	ENT. USVJ/ JONS 2	553777
504502	O. SATHONAY 2	EVEIL LYON 4	523565
582331	BEAUJOLAIS FOOT 1	FC BORDS SAONE 2	546355
552157	ENT. FCPA/BULLY 2	ST. AMPLEPUISIEN 2	517784
564069	SC LA REVOLEE 1	SO PONT CHERUY 2	500340
551420	FRANC LYONNAIS 2	LOSC 2	516533

Dimanche 06/06 à 10h00 :

Difficille 00,00	<u>u 101100 :</u>		
U17 D1			
581381	FC COLOMBIER SAT. 1	US MEYZIEU 2	504303
U17 D2			
546355	FC BORDS SAONE 1	OL. RILLIEUX	517825
504739	CBE FEYZIN 1	US MILLERY VOURLES 3	549484
523341	EVS GENAS AZIEU 1	CS OZON ST SYMPH. 1	516822
U17 D3			

U17 D4			
523565	EVEIL LYON 2	ENT. SATHONAY/FONT. 2	504502
527399	AS MANISSIEUX 1	ES CHARLY 1	504416
504502	ENT. SATHONAY/FONT. 3	AS ECULLY 1	515453
520835	AS BUERS 1	FC GERLAND 2	533109



531455

COUPE DE FRANCE 2021/2022

ES FRONTONAS - CH 1

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS.

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2021-2022 de la Coupe de France (séniors libres).

SP GARON 2

512107

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).

La date limite d'engagement est fixée au 15 Juin 2021. (dernier délai).

Droit d'engagement : 52 euros.